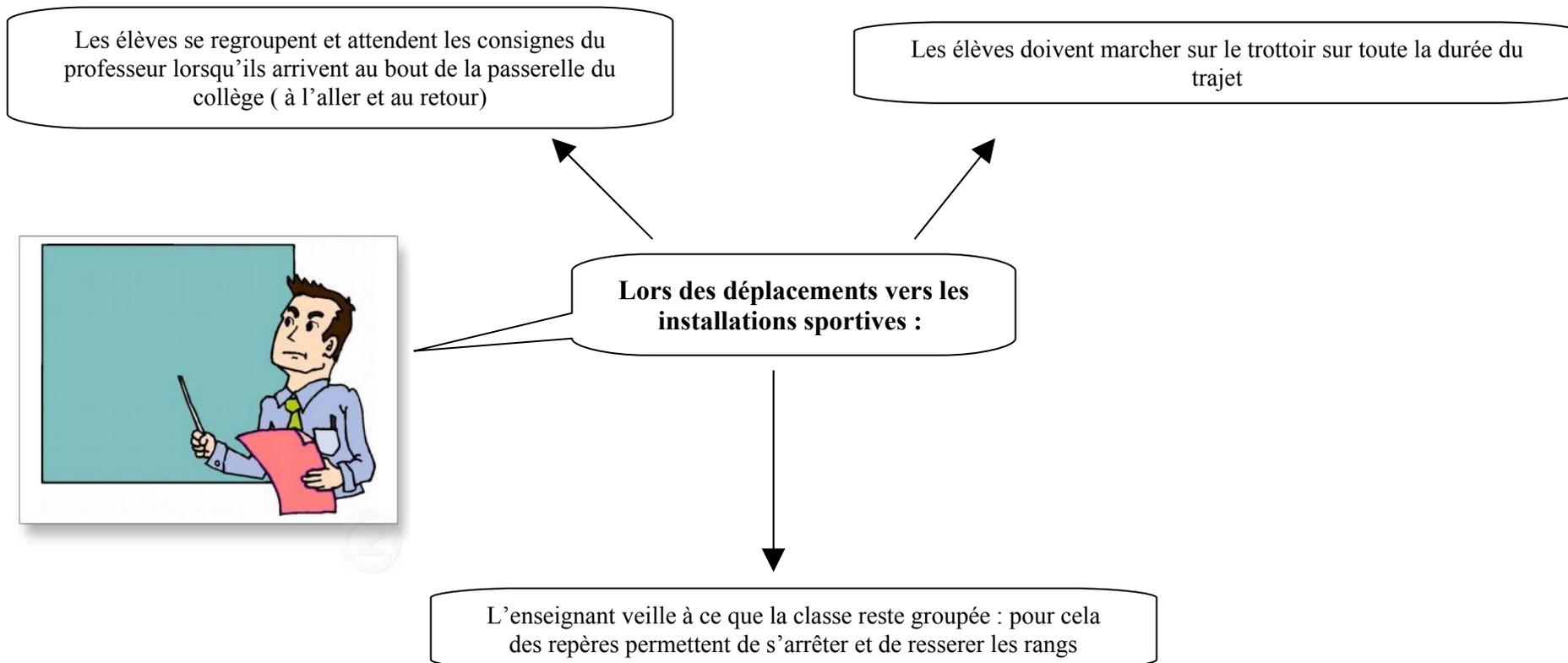


PROTOCOLE DE SECURITE EN COURS D'EPS
COLLEGE HENRI BECQUEREL - STE GENEVIEVE DES BOIS



Les élèves sont assis et se changent dans le calme

Les élèves ne sortent du vestiaire que lorsque l'enseignant en a donné la consigne

Dans le vestiaire :

Lors de la leçon, les élèves ne peuvent retourner au vestiaire que sur autorisation de l'enseignant.

L'enseignant organisera, lorsque les conditions de pratique le nécessitent, une pause afin que tous les élèves puissent aller se réhydrater



L'enseignant d'EPS évalue la gravité de l'accident, et prend la décision d'appeler le 15

Ensuite, l'enseignant informe le chef d'établissement de l'incident. Celui-ci prendra contact avec la famille.

Lors de la leçon, en cas d'accident ...

Malgré l'incident l'enseignant reste responsable de sa classe, et doit veiller à la sécurité de tous les élèves.

En cas d'intervention d'un service d'urgence (SAMU, pompiers), l'élève blessé passe sous la responsabilité de ce service

